

Cortinarius fuscotinctus, une première pour la mycoflore belge

par Jean-Pierre LEGROS ¹

Résumé : *Cortinarius fuscotinctus* Rea est signalé pour la première fois en Belgique. Il est caractérisé par sa couleur beige devenant noirâtre aux endroits manipulés, par l'extrémité du stipe fusiforme-pointue ainsi que par des spores allongées.

Introduction et description

Le 11 octobre 2002, au cours d'une excursion à Focant (Famenne), nous avons observé un curieux cortinaire, que nous avons récolté afin de pouvoir l'examiner en détail et tenter de le déterminer. Voici sa description :

Chapeau de 30 à 50 mm, globuleux-tronconique à convexe puis plan-convexe, blanchâtre dans l'extrême jeunesse, devenant de bonne heure ocre pâle, puis finalement jaune-ocre ; après quelques heures, taché de bistre noirâtre à la marge et parfois même au disque, probablement aux endroits touchés ou manipulés ; cuticule à peine visqueuse au début, douce. Lames moyennement serrées, blanchâtres argilacées ; à l'insertion, délicatement uncinées contre le stipe. Stipe de 50-80 x 8-10 mm (jusqu'à 15 mm au bulbe), blanchâtre, faiblement roussâtre au toucher et manifestement taché de noirâtre après quelques heures ; muni d'une cortine blanche et renflé à la base par un bulbe fusiforme acuminé-radicant et très souvent incurvé. Chair blanche, immuable, inodore et sans saveur.

Spores de (9,5-) 10,5-12 (-13) x (4,8-) 5-5,8 (-6,2) μm , étroitement amygdaliformes-subfusiformes, allongées ($Q = \pm 2$). Autres éléments : non examinés parce que non essentiels à la détermination (cf. étude et illustrations in Reumaux & Moëne-Loccoz 1990: fiche 56 et in Bidaud et al. 1999: fiche 383).

¹ Rue de Malonne, 14 – B-5150 Floreffe

Habitat : sous *Quercus*, en terrain schisto-argileux partiellement calcaire. A proximité de *Cortinarius xanthophyllus*, *Russula luteotacta* et *Tricholoma acerbum*. Focant (IFBL : J6.22.41), le 11.X.2002 (herbier JPL 02031 et 02032) et le 22.X.2002.

Détermination de la récolte

Sur le terrain, cette récolte peut faire penser à *Cortinarius ochroleucus*, mais l'absence totale d'amertume et les lames très pâles opposent vite leur droit de veto. Il faut alors se tourner du côté des *Phlegmacium* à pied clavé et à lames blanchâtres qu'on appelle les "*Cliduchi*". Et *Cortinarius argutus* var. *argutus* de se poser en candidat sérieux en raison de ses lames très pâles et d'une absence d'amertume.

La prédilection de *C. argutus* pour *Populus tremula* ne correspond pas à l'écologie de nos carpophores, trouvés sous chênes, mais nous lisons avec soulagement dans la littérature que certaines variétés de *C. argutus* s'accommodent d'autres voisinages feuillus. Voilà une bonne hypothèse de départ avant de laisser le temps à notre champignon de sporuler et de voir si la spore sera compatible. D'abord, premier enseignement, la spore se révèle nettement allongée ($Q = \pm 2$ à 2,2 voire 2,4) et à peine verruqueuse, ce qui correspond mal à *C. argutus* (Q toujours inférieur à 1,8). Mais surtout, après une quinzaine d'heures, les carpophores apparaissent, au sortir de leur boîte, remarquablement tachés de bistre noirâtre sur le stipe et plus encore à la marge du chapeau qui apparaît comme cerclée de noir. Alors que la chair, à l'intérieur, reste immuable ! Ici, *C. argutus* jette l'éponge, car il présenterait plutôt le tableau inverse, c'est-à-dire une chair virant au gris fuligineux mais sans l'ombre d'une macule extérieure.

La solution est donc à trouver ailleurs, mais tout indique qu'elle réside parmi les espèces gravitant au voisinage de *C. argutus*. En parcourant attentivement la clé des *Arguti* élaborée par A. Bidaud et al. (1999), nous sommes arrivés sans peine au terme de notre enquête. *Cortinarius fuscotinctus* Rea convient comme un gant à notre trouvaille. La description que donne C. Rea mentionne en effet la couleur ocre pâle et la tendance à se tacher de noirâtre, un stipe fusiforme souvent incurvé à la base, une spore allongée et l'apparition sous *Quercus* en terrain argilo-calcaire. Il faut toutefois souligner que le mycologue anglais n'a pas noté la viscosité (il est vrai peu perceptible) et a donc logiquement versé l'espèce dans les *Inoloma*, nom de sous-genre quelque peu boudé par les auteurs actuels. Henry (1992) décrit la cuticule comme « d'abord visqueuse (douce) vite sèche, couverte au début d'un voile blanc-soyeux, laissant au chapeau un givre blanchâtre sur fond isabelle et, sur la marge, des fibrilles assez abondantes (marge pouvant être partiellement appendiculée) ». Il classe l'espèce dans les *Sericeocybe*, section de *C. paracephalixus*. Reumaux &

Moëgne-Loccoz (1990), qui ont constaté la présence de viscosité, placent le taxon parmi les *Phlegmacium*.

Notons qu'une var. *sanguinolentus* Moëgne-Loccoz & Reumaux a été décrite (Reumaux & Moëgne-Loccoz 1990: p. 27, fiche 57 et pl. 30). Quelques années plus tard (Bidaud et al. 1999: 374), ces mêmes auteurs ont élevé leur création au rang d'espèce : *C. sanguinolentus* (Moëgne-Loccoz & Reumaux) Moëgne-Loccoz & Reumaux. Elle diffère de *C. fuscotinctus* par la présence de macules sanguines et par des spores subglobuleuses, caractères qui ne correspondent pas à nos récoltes.

On trouvera une description de *C. fuscotinctus* dans Reumaux & Moëgne-Loccoz, Atlas des Cortinaires II: fiche 56, dans Bidaud et al., Atlas des Cortinaires IX: fiche 383 et dans Henry (1992: 222-226).

Des planches en couleurs sont proposées par Rea (1917: pl. 81), par Henry (1993), par Reumaux & Moëgne-Loccoz, Atlas des Cortinaires II: pl. 30 et par Bidaud et al., Atlas des Cortinaires IX: pl. 230.

La question des changements de couleur

Le nom de l'espèce traduit bien le caractère spectaculaire qui avait frappé aux yeux. La diagnose princeps de C. Rea (1917) mentionne : "*pallide ochraceus, tactu passim rubescens dein mox fuscescens praecipue circa marginem*". Dans ses commentaires, l'auteur anglais résume : "characterized by the pale ochraceous pileus and stem becoming reddish then blackish or fuscous when touched or bruised. This change of colour is present only in the cuticle of the pileus and stem and does not extend to the flesh. More than a score of specimens were collected, and all exhibited this feature". Quoique cette description s'applique très bien à nos récoltes, certaines de nos observations viennent tempérer le caractère automatique de ce saisissant changement de couleur.

D'abord, dans la récolte du 11 octobre, un carpophore était resté immuable. Comme nous avons négligé de contrôler sa spore, il est possible que cet exemplaire (assez corpulent et dénué de stipe appointi) appartienne à une autre espèce du groupe de *Cortinarius argutus*, hypothèse toutefois peu probable (à moins que ce ne soit le *Cortinarius paracephalix* Bohus évoqué par R. Henry).

Autre constat, M. Paquay, qui avait participé à la récolte, est retourné avec D. Ghyselinck sur la station le 22.X.2002. Il y a colligé quelques exemplaires qu'il nous présenta quatre jours plus tard. Comme les champignons ne montraient pas de taches noirâtres, nous avons hésité à les rapporter à *Cortinarius fuscotinctus*. Ayant repris la récolte et l'ayant placée dans une boîte (ce que M. Paquay n'avait pas fait), nous avons constaté le lendemain que les sujets s'étaient tachés de noir aux endroits

attendus. Le phénomène, bien qu'indiscutable, était pourtant moins marqué que sur la récolte du 11 octobre. En outre, l'examen de la spore révélait une élongation moins évidente des dimensions sporiques ($Q = 1,8-2,0$), mais cette divergence, trop légère pour être décisive, ne pouvait s'opposer à ce que l'on reconnaisse ici encore le taxon de C. Rea.

Les deux constatations qui précèdent autorisent plusieurs suppositions. Sans prendre grand risque, on peut avancer que le changement de couleur n'est pas toujours constant et qu'il peut se révéler tardivement. A l'appui de cette thèse, on peut citer Reumaux & Moëgne-Loccoz (1990: fiche 56), qui déclarent : "Ajoutons que ce changement de teinte est parfois peu perceptible, parfois très net, ce qui semble dépendre des conditions météorologiques".

Plus témérement, on peut envisager que le "virage au noir" ne se manifeste qu'après entreposage dans une boîte. Pour corroborer cette hypothèse, on pourrait toujours questionner les auteurs français de l'Atlas des Cortinaires sur les circonstances de leurs propres récoltes... ou revenir l'année prochaine à Focant.

Rareté de l'espèce

Bien que quasiment absent de la littérature mycologique, *Cortinarius fuscotinctus* n'est peut-être pas aussi rare qu'il n'y paraît. Probablement jeté avant d'avoir livré son vrai visage de carnaval, ce cortinaire décourage le déterminateur ou reçoit une identité qui n'est pas la sienne (air bien connu en cortinariologie). Quoiqu'il en soit, il semble bien que notre récolte de *Cortinarius fuscotinctus* soit une première pour la mycoflore belge.

Si l'on en juge par la littérature, l'espèce est également absente d'Allemagne (ouest) (non citée par Krieglsteiner 1991) et des Pays-Bas (non citée par Arnolds et al. 1995).

Bibliographie

- ARNOLDS E., KUYPER T.W. & NOORDELOOS M.E. (red.) (1995) Overzicht van de paddestoelen in Nederland. Nederlandse Mycologische Vereniging, Wijster. 871 p. + 16 pl. coul. h.t.
- BIDAUD A., MOËGNE-LOCCOZ P., REUMAUX P. & HENRY R. (1999) Atlas des Cortinaires, pars IX:
- HENRY R. (1992) Cortinaires nouveaux, rares ou critiques. *Bull. trim. Soc. mycol. France* **108** (4): 191-226.

- HENRY R. (1993) *Cortinarius* (*Sericeocybe*) *fuscotinctus* Rea ss. Hry et Ramm. *Bull. trim. Soc. mycol. France* **109** (1): Atlas, pl. 267.
- KRIEGLSTEINER G.J. (1991) *Verbreitungsatlas der Grosspilze Deutschlands (West)*, Band 1 : Ständerpilze, Teil B : Blätterpilze. E. Ulmer, Stuttgart, pp. 421-1016.
- REA C. ("1916", publ.1917) New or rare British fungi. *Trans. Brit. Mycol. Soc.* **5** (3): 434-440 + pl. VIII.
- REUMAUX P. & MOËNNE-LOCCOZ P. (coll. R. HENRY) (1990) *Atlas des Cortinaires*, pars II: pp. 27-48, pl. 25-48, fiches 45-96.

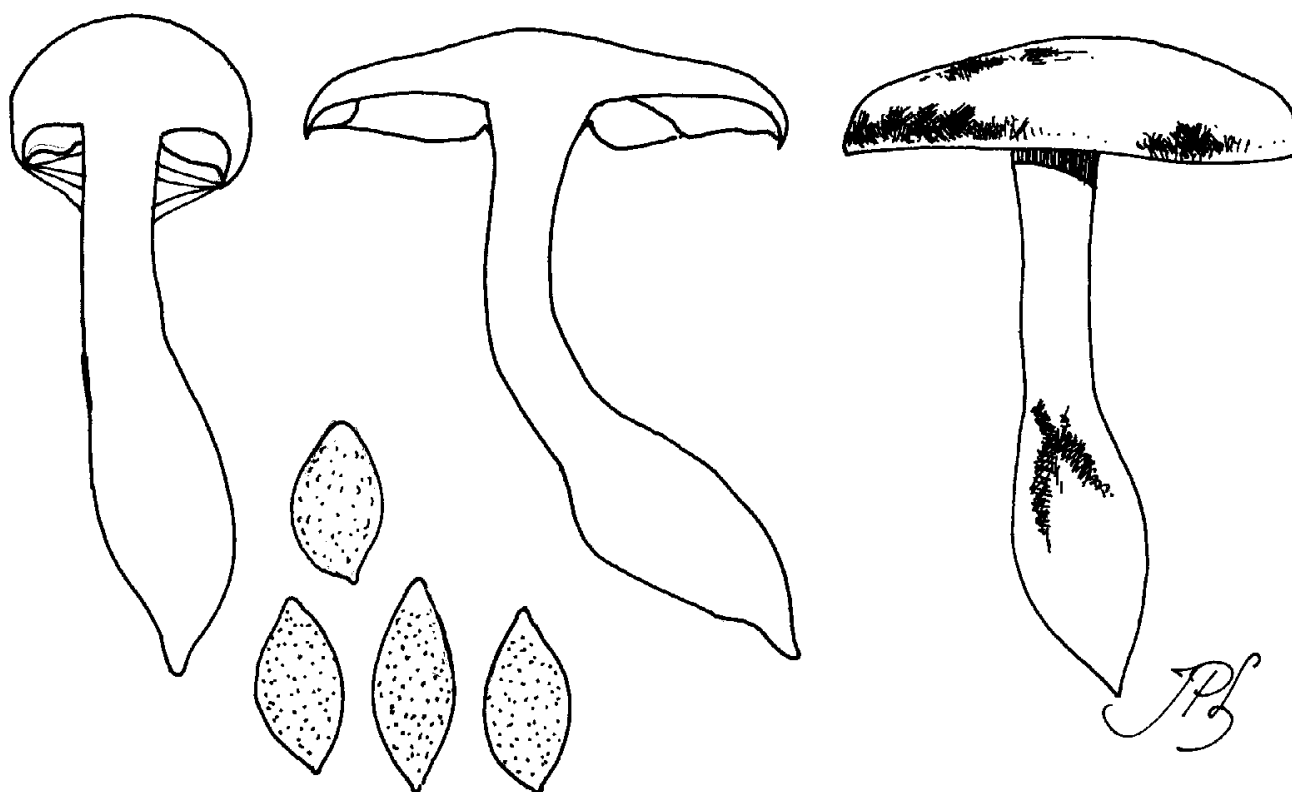


Figure 1. – *Cortinarius fuscotinctus*, récolte du 11.X.2002, spores et carpophores ayant séjourné dans une boîte.



Photo 1. – *Cortinarius fuscotinctus*, récolte du 11.X.2002.



Photo 2. – *Cortinarius fuscotinctus*, récolte du 11.X.2002, photographiée après séjour de quelques heures dans une boîte.